



## Agenda

# Journées de l'infirmière : la dynamique est lancée

Les IDELS présentes à Troyes le 15 mai et à Ungersheim le 13 septembre ont pris une part active aux journées organisées par l'URPS Infirmier Grand Est à leur intention. Parmi les thèmes abordés au cours de ces rencontres riches en échanges, un sujet d'avenir : faire des infirmières libérales un pilier de transformation de notre système de soins.



Le 15 mai dernier à Troyes, Nadine Delaplace, présidente de l'URPS infirmier Grand Est a ouvert la journée de l'infirmière en rappelant à la trentaine de participants présents "la nécessité pour les infirmiers libéraux de se mobiliser dans un contexte de profond changement."

Le représentant de l'ARS Grand Est a pour sa part exposé le cadre partenarial dans lequel se décline la politique de santé régionale. Il a par ailleurs évoqué le statut de région pilote accordé à la région Grand Est pour la mise en œuvre du processus d'universitarisation : ce projet vise à inclure les formations paramédicales dans l'université, permettant ainsi le développement de la recherche, en sciences infirmières, en réadaptation et en maïeutique.

### L'ETP en lumière

De son côté, Sylvie Bigaré a présenté le projet d'Éducation Thérapeutique du Patient qu'elle porte au sein de l'URPS en partena-

riat avec l'IREPS Grand Est. Ce projet déposé à l'ARS doit apporter un bénéfice aux patients et renforcer la relation soignant/soigné. Il est d'ailleurs en cohérence avec la formation initiale dispensée aux infirmiers puisque celle-ci intègre l'ETP depuis 2009. Précisons qu'une enquête a été lancée en juin par l'URPS infirmier Grand Est pour pré-enregistrer les demandes d'inscriptions des infirmières et des infirmiers intéressés et mettre en place des sessions de formation.

### Du curatif au préventif

Intervenant des journées de l'infirmière organisées à Troyes et Ungersheim, Frédéric Bizard, économiste spécialiste des questions de protection sociale et de santé a souligné l'importance des infirmiers libéraux, comme "piliers de la transformation de notre système de santé".

Il a abordé la question du passage du modèle curatif au modèle préventif, invitant les décideurs à privilégier des actions de santé, de recherche et de formation en lien avec le domicile plutôt qu'avec l'hôpital de manière à répondre à la fois aux contraintes budgétaires et aux besoins de solidarité.

Prochaine date : 27 novembre à Metz  
Au programme : télémédecine, avenir des IDELS et Éducation thérapeutique.  
Inscription : [www.urpsinfirmiergrandest.com](http://www.urpsinfirmiergrandest.com)

## Des clés pour réussir son installation en libéral

L'URPS Infirmier Grand Est s'est associée à l'Agence Régionale de Santé, à la CPAM et à l'Ordre des Infirmiers pour proposer à celles et ceux qui font le choix de l'installation en libéral de faire plus ample connaissance avec les règles professionnelles et conventionnelles liées à leurs nouvelles missions. Après avoir été lancées en Alsace, ces rendez-vous seront bientôt dupliqués dans les autres départements du Grand Est pour permettre au plus grand nombre d'y participer. Toutes les dates sur le site internet de votre URPS en rubrique agenda.

Directrice de la Publication : Nadine Delaplace  
Responsable de la communication : Julien Boehringer  
Conception-réalisation : ABRACADABRA  
URPS Infirmier GRAND EST  
3 boulevard des aiguillettes  
54500 Vandœuvre lès Nancy  
secretariat@urpsinfirmiergrandest.com  
Tél. : 06 83 98 52 57

## Vous informer

Retrouvez votre URPS en ligne

- Site Internet [www.urpsinfirmiergrandest.com](http://www.urpsinfirmiergrandest.com)
- Facebook [URPS Infirmier Grand Est](#)
- Twitter [URPS Infirmier Grand Est](#)



urps  
Infirmières  
Infirmiers  
Libéraux

GRAND  
EST



# Transmissions

N°1  
Nov.  
2018

La newsletter des infirmières et des infirmiers libéraux du Grand Est

## L'ÉDITO

Votre équipe URPS se réjouit de vous présenter cette première newsletter et de partager avec vous les différents travaux en cours et à venir, dans une région Grand Est forte de 5,5 millions d'habitants, parmi lesquels pas moins de 8000 IDELS !

Le regroupement des trois anciennes régions et les réorganisations qui ont suivi ont demandé plus d'une année et demie, pour trouver un équilibre et gagner en efficacité.

Cette newsletter a pour vocation de rendre votre URPS plus visible et plus proche de vous. Vous la recevez en format papier mais elle est également téléchargeable en PDF sur le site internet de l'URPS : [www.urpsinfirmiergrandest.com](http://www.urpsinfirmiergrandest.com). N'hésitez pas à vous y inscrire pour recevoir des informations sur votre profession.

Vos élus URPS qui siègent dans les différentes commissions officielles (ARS, GHT, CRSA, ...) ont pour mission de promouvoir la place de l'IDEL dans notre système de santé. Et nous y veillons. Le PRS (Projet Régional de Santé), adopté le 18 juin 2018, constitue la feuille de route de la politique de santé régionale qui sera conduite jusqu'en 2028. C'est un projet pour lequel les élus URPS se sont une nouvelle fois mobilisés fortement, animés par la volonté de faire entendre la voix de notre profession.



Bonne lecture, à toutes et à tous !

Nadine Delaplace,  
Présidente de l'URPS  
Infirmier Grand Est

## À lire aussi :

- Page 2  
Les 8 grands chantiers de l'URPS infirmier
- Page 3  
L'URPS vous aide à prendre soin de votre santé
- Page 4  
Journées de l'infirmière : la dynamique est lancée

## Communication

### VACCINATION CONTRE LA GRIPPE



LES INFIRMIERS MOBILISÉS POUR VOTRE SANTÉ



[URPSINFIRMIERGRANDEST.COM](http://URPSINFIRMIERGRANDEST.COM)

Le décret du 25 septembre\* change la donne en élargissant vos compétences. Il vous permet désormais de vacciner directement les primo-vaccinants (sans passage au préalable chez le médecin traitant). L'URPS Infirmier Grand Est a conçu cette affiche pour en faire la promotion. N'hésitez pas à la télécharger sur notre site (version A4 ou A3) et à l'afficher dans vos cabinets.



(\*) Décret n° 2018-805 du 25 septembre 2018 relatif aux conditions de réalisation de la vaccination antigrippale par un infirmier ou une infirmière.

## Nous trouver

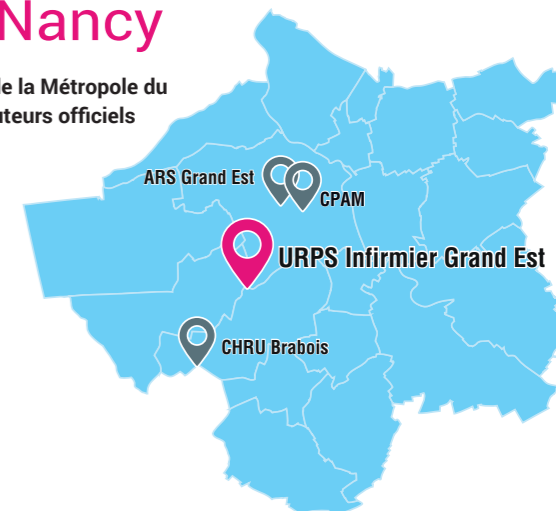
### Un siège régional au cœur du Grand Nancy

L'URPS infirmier a élu domicile au cœur de la Métropole du Grand Nancy, à proximité de ses interlocuteurs officiels et en particulier de l'ARS Grand Est.

Consécutivement à la naissance de la Région Grand Est, la fusion des trois anté-URPS a permis l'acquisition de locaux au 3, Boulevard des Aiguillettes à Vandœuvre-lès-Nancy.

L'URPS vous y accueille sur rendez-vous, de 8.30 à 12.00 et de 13.00 à 17.00, du lundi au vendredi.

Prise de contact auprès de notre secrétaire, Valérie Gouby, au 03 83 98 52 57







Enjeux

# Les 8 grands chantiers de l'URPS infirmier

Organisée en commissions, l'URPS infirmier Grand Est travaille sur des thématiques à fort enjeu pour la profession, qu'il s'agisse de prévention, de formation ou de coordination des soins.



À la suite de l'assemblée générale du 25 mai, huit commissions thématiques ont été créées pour structurer les actions de l'URPS. Ces commissions sont pilotées par des élus infirmiers auxquels sont associés, selon les thèmes, experts et partenaires.

## Inter-URPS Grand Est - projet HAD

Il s'agit d'impliquer l'ensemble des professionnels de santé autour d'un premier projet commun consacré à l'HAD.

## Inter-URPS Grand Est - Coordination interprofessionnelle médico sociale et sanitaire

Partie prenante de projets en faveur de la coordination des acteurs, l'URPS infirmier entend :

- motiver et informer les infirmiers sur les projets locaux et le contexte ministériel (Equipes de Soins Primaires (ESP), Plateforme Territoriale d'Appui (PTA), projets de santé pour créer des CPTS...); Maisons de santé (MSP).
- accompagner des rencontres pluri-professionnelles.
- éclairer les choix qui s'offrent aux infirmiers et les inciter à être pro-actifs.

## Formation à l'éducation thérapeutique du patient

La montée en puissance de la prévention au cœur du système de santé doit permettre d'anticiper l'apparition des maladies chroniques.

A ce jour, la formation Éducation Thérapeutique du Patient fait partie intégrante du parcours de formation des IFSI. L'URPS veut aller plus loin en proposant aux infirmières du Grand Est des formations de niveau 1 (40 heures en Éducation Thérapeutique), un sésame qui leur donnera la possibilité de participer à des projets ETP.

## Communication

Développement du site internet, présence sur les réseaux sociaux, édition d'une newsletter, participation aux événements et salons... En étoffant sa communication, l'URPS entend renforcer ses liens avec les infirmiers libéraux du Grand Est et leur ouvrir de nouvelles perspectives.

## Médecine préventive et santé au travail

Sur la base de la convention « self care control » signée par l'URPS Grand Est et l'Union de Caisse Centre de Médecine Préventive (en cours de généralisation pour les 10 départements) les infirmiers libéraux pourront bientôt bénéficier d'un suivi médical.

## Virage ambulatoire

Le développement de la chirurgie ambulatoire est une priorité nationale avec un objectif de 6 interventions sur 10 d'ici 2020 (contre 4 sur 10 en moyenne actuellement)... Une priorité et une opportunité pour les IDELS : l'accompagnement des patients en sortie d'hospitalisation.

## Carte de coordination

En partenariat avec l'URPS pharmaciens, le service communication de l'ARS et l'association d'usagers France Assos, une carte de coordination des soins sera bientôt déployée sur 5 villes tests du Grand Est. De quoi donner une meilleure visibilité aux acteurs de santé libéraux.

## Universitarisation

Le Grand Est a été choisi comme région pilote pour l'Universitarisation, ce qui signifie concrètement que l'URPS infirmier sera partie prenante dans la formation initiale des infirmiers et dans la formation continue des infirmières libérales installées.

Action

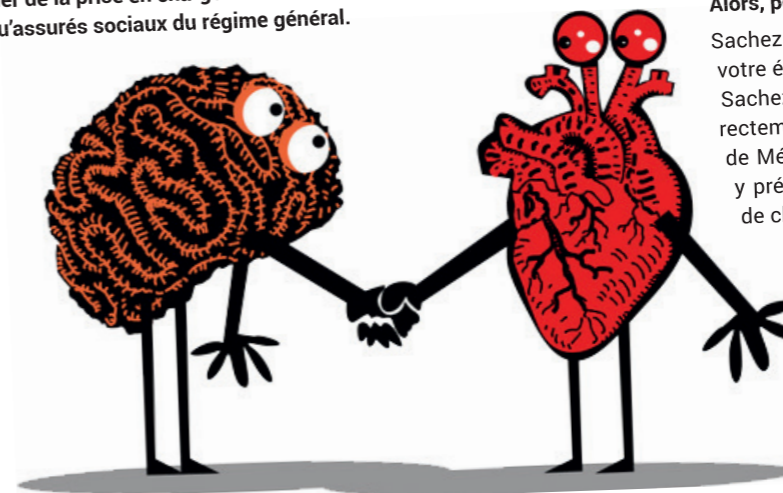
## IDELS : l'URPS Grand Est vous aide à prendre soin de votre santé

L'URPS infirmier Grand Est et le Centre de Médecine Préventive de Nancy ont signé en mai une convention de partenariat qui permet aux infirmiers libéraux de bénéficier de la prise en charge de leur examen de santé, en tant qu'assurés sociaux du régime général.

Les bilans de santé jouent un rôle essentiel en matière de prévention pour déceler d'éventuelles pathologies et, si nécessaire, recommander des examens complémentaires.

### Alors, pourquoi vous en priver ?

Sachez que l'URPS Infirmier Grand Est est à votre écoute pour toute demande d'info. Sachez que vous pouvez aussi solliciter directement le centre d'appels de l'UC-Centre de Médecine Préventive de Nancy : on vous y précisera le lieu d'examen le plus proche de chez vous.



URPS : 03 83 98 52 57  
CMP : 03 83 44 87 50

Focus

## Projet Régional de Santé : une feuille de route à 10 ans

Le Projet Régional de Santé (PRS) adopté le 18 juin dernier est le premier à l'échelle de la région Grand Est. Véritable feuille de route pour l'ARS et ses partenaires, il couvrira la décennie 2018-2028.

La région Grand Est doit faire face, dans les prochaines années, à des défis majeurs en matière de santé : démographie défavorable des professionnels de santé (médecins), vieillissement de la population, accroissement des maladies chroniques, inégalités territoriales, sociales et sanitaires...

- Quelle organisation faut-il prévoir pour assurer à toute la population un accès à des soins de qualité?
- En quoi l'innovation en santé peut-elle apporter des réponses ?
- Comment accompagner et soutenir la révolution numérique en santé au cœur de nos territoires ?
- Quelles mesures de prévention et de promotion de la santé faut-il mettre en

œuvre pour éviter les comportements à risque ?

- Comment mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour trouver des solutions collectives ?

### Des défis à relever

Ce sont précisément ces défis qui ont conduit l'ARS Grand Est à initier, promouvoir et soutenir - avec les professionnels de santé, les usagers et leurs associations, les élus et tous les citoyens - les transformations nécessaires qui sont inscrites dans le Projet Régional de Santé.

Le PRS décline également à l'échelle régionale les orientations sanitaires nationales, avec à la clé un certain nombre de mesures

concrètes pour les cinq prochaines années. Intégrées dans le Schéma Régional de Santé (SRS), ces mesures s'organisent autour de 17 projets prioritaires qui, partant de la prévention et de l'éducation à la santé, vont jusqu'à la mise en place de nouvelles modalités de travail pour les professionnels, en passant par l'organisation médico-sociale et l'offre de santé.

La notion de parcours coordonné y est fortement développée avec la constitution de filières de soins : personnes âgées, personnes en situation de handicap, cancer, maladies chroniques...

Source : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/adoption-du-projet-regional-de-sante-grand-est-2018-2028>

## IDELS / HAD : Tous concernés ?

L'Hospitalisation à Domicile (HAD) est un sujet sensible qui concerne tous les professionnels libéraux. C'est ce qui a incité l'URPS Infirmier à initié un travail inter professionnel sur ce thème.

Une première réunion de travail s'est déroulée le 3 juillet dans les locaux de l'URPS Infirmier.

Un tour de table a permis à chaque représentant de professions (médecins, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeute et infirmiers) d'exprimer ses difficultés et surtout ses attentes vis-à-vis de la collaboration avec l'HAD.

D'autres réunions sont programmées dans le 2<sup>ème</sup> semestre.